

PREFECTURE de la SEINE-MARITIME  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau des procédures publiques

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**SEA INVEST Rouen SARL à GRAND-COURONNE**  
**Extension des activités du site et construction d'un nouveau bâtiment**  
**de stockage de produits alimentaires (céréales...) et de**  
**produits minéraux ou déchets inertes**

# AVIS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé que par arrêté préfectoral du **20 mai 2020**, le dossier présenté par la SEA INVEST Rouen SARL dont le siège social 148 Boulevard Maritime 76530 GRAND COURONNE est mis à la disposition du public du **mardi 16 juin 2020 au mercredi 15 juillet 2020 inclus** (soit 4 semaines) concernant l'extension des activités du site et la construction d'un nouveau bâtiment destiné à stocker des produits alimentaires (céréales ...) et des produits minéraux ou déchets inertes à Grand-Couronne, lieu-dit « Zone 2 », Boulevard Maritime.

Ces activités relèvent des rubriques 2160-1-a (silos et installations de stockage en vrac...) et 2517-2 (station de transit...) de la nomenclature des Installations Classées pour la protection de l'Environnement.

Pendant toute la durée de cette consultation, le dossier est déposé en mairie de Grand-Couronne, ainsi qu'en mairies du Val-de-la-Haye et Hautot-sur-Seine concernées par le rayon d'affichage. Le public peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public. Un registre destiné à recevoir les observations et propositions du public est ouvert pendant cette période en mairie de Grand-Couronne.

Dans ce contexte particulier lié au covid 19 et afin de limiter les déplacements et les contacts, le public est informé que **le dossier est consultable en ligne sur le site de la préfecture de la Seine-Maritime** (<http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Information-du-public-enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Consultations-du-public-2020-Grand-Couronne>).

Les observations et propositions peuvent également être adressées à **la préfecture de la Seine-Maritime, Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, bureau des procédures publiques - CS 16036 - 7, Place de la Madeleine - 76036 Rouen Cedex** ou par voie électronique, avant la fin du délai de consultation, à l'adresse suivante :

**[pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr)** en précisant "*consultation du public – SEA INVEST Rouen SARL à GRAND-COURONNE*".

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant l'octroi, le réexamen ou l'actualisation de l'autorisation à l'issue de la consultation publique est le préfet de la Seine-Maritime.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de toutes les communes susvisées, quinze jours au moins avant l'ouverture du délai de mise à disposition, et pendant toute la durée de celle-ci.